



Le Crédit Express **Vert** et le partenariat EDE

Ou comment accompagner nos clients dans leur transition énergétique

14 JUIN 2023



SOM MAI RE

1. Le crédit Express **Vert**
2. Le partenariat EDE (*Economie d'Energie*)
3. Le rôle du Chargé d'Affaires Pro

1. Le crédit Express **Vert**
2. Le partenariat EDE (*Economie d'Energie*)
3. Le rôle du Chargé d'Affaires Pro

La transition énergétique, un sujet qui est en marche



▪ Quelques chiffres

70%

des Français pensent que les établissements financiers doivent prendre en compte les enjeux du développement durable dans leurs propositions

30Md€

Montant des aides pour la transition écologique, Accompagnement massif de l'Etat (plan de relance)

2018

L'Autorité bancaire européenne appelle les établissements de crédit à mettre en place des indicateurs de performance clés afin qu'ils puissent mesurer la part de leurs financements accordée à des activités économiques durables.

2035

Fin annoncée pour les constructeurs des véhicules thermiques essences, diesels et hybrides

-40%

Décret tertiaire : Obligation de réduction de la consommation d'énergie de 40% /2010, Amendes de 7500 € pour les PM

10%

Objectif de financement MLT en green (hors CBM)

54 %

Des commandes chez BPCE Carlease sont des véhicules propres



LANCEMENT DE LA GAMME DE CRÉDIT GREEN EN 2022

4 PRÊTS POUR AIDER NOS CLIENTS À FINANCER LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE

■ Les offres mises en place en 2022



Prêt Rénovation Energetique

Financer les travaux améliorant l'efficacité énergétique du bâtiment, à l'éclairage et à leur gestion



Prêt Energies Renouvelables

Financer l'investissement dans les énergies renouvelables liées au bâtiment



Prêt Mobilité Verte

Financer un véhicule ou une flotte de véhicules tourisme et/ou utilitaire propre et sa/leurs borne(s) de rechargement



Prêt Transition d'Activité

Financer le matériel permettant de réduire la consommation d'énergie et/ou de ressource(s) naturelle(s)

RAPPEL

ELARGISSEMENT DE LA GAMME DE CRÉDITS GREEN

LES **4** CREDITS **EXPRESS** VERTS

CRÉDIT **EXPRESS** PRO « **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE** »



CRÉDIT **EXPRESS** PRO « **ENERGIES RENOUVELABLES** »



CRÉDIT **EXPRESS** PRO « **MOBILITÉ VERTE** »



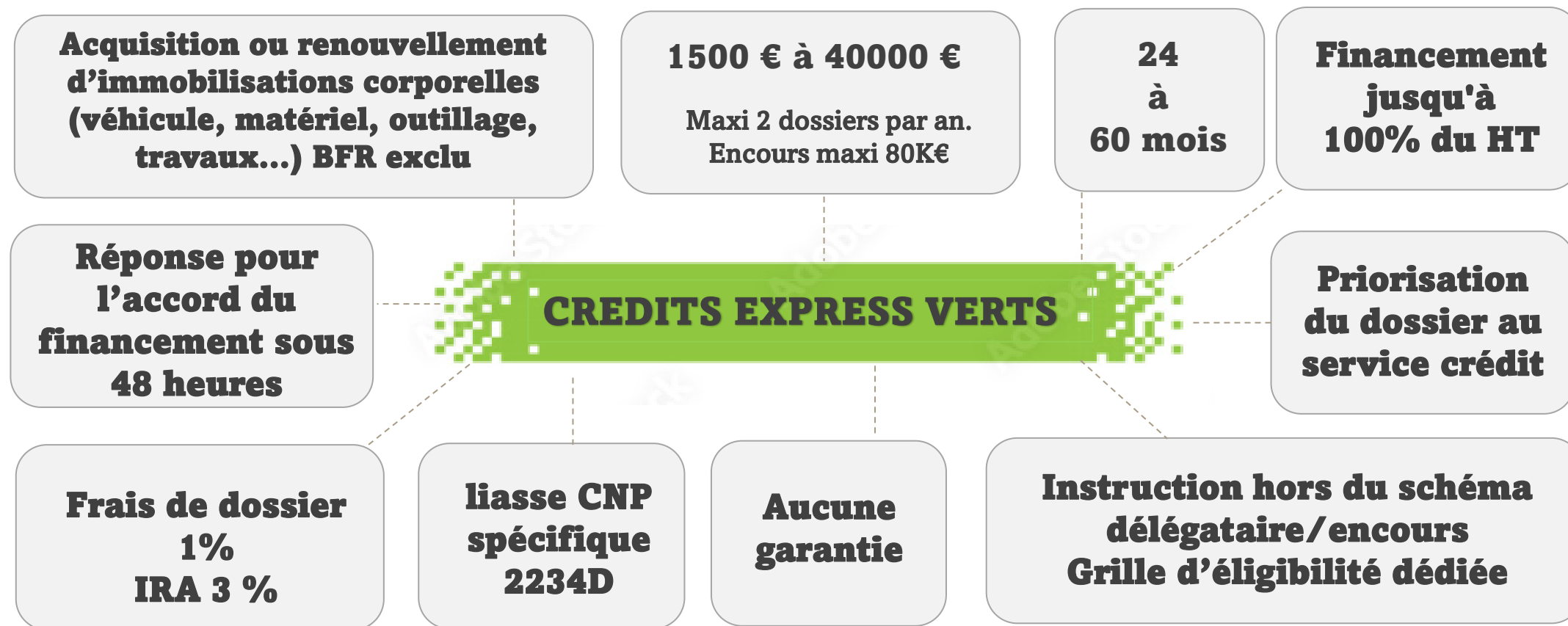
CRÉDIT **EXPRESS** PRO « **TRANSITION D'ACTIVITÉ** »



Les principales caractéristiques de la gamme de Crédits Express Pros **VERTS**



Reprise des principales caractéristiques du Crédits Express « classique »



Comment vérifier l'éligibilité de nos clients au Crédit Express VERT



Deux grilles d'éligibilité à votre disposition :

- La grille doit obligatoirement être insérée dans le DNC sous DEFI
- Grilles disponibles sous la RDC



Cela n'exclue pas les recommandations usuelles :

- Analyse de solvabilité
- Révision annuelle
- Cotation BDF et dirigeant
- Client à jour de ses dettes fiscales et sociales
- Script Synapse
- Les exclusions, Statut douteux, Procédure de sauvegarde ou RJ / LJ
- Présence d'impayés
- Application des exclusions / restrictions habituelles du schéma délégataire

GRILLE ELIGIBILITE express pro vert		
Nom de l'entreprise :		
N° CCE:		
Code NAF :		
Montant sollicité		
Durée		
Client PRO éligibles		
Entreprise créée depuis 2 ans au minimum	OUI	OK
Note Entité Titulaire Bâle II à titre professionnel entre 1 et 6 ou NIE entre 1 et 12	OUI	OK
Le secteur d'activité fait l'objet d'une restriction au niveau du schéma délégataire	NON	OK
Financement éligible		
Le montant du crédit est compris entre 1 500 € et 40 000 € et n'excède pas 100 % du montant HT de l'investissement hors BFR	OUI	OK
Souscription ADE CNP (2234D)	OUI	OK
DOSSIER ELIGIBLE : OUI		
Maximum 2 Crédits Express par année civile peuvent être octroyés à un même client le tout dans un encours ≤ à 80K€		



GRILLE ELIGIBILITE Crédit express pro vert		
Nom de l'entreprise :		
N° CCE: 08		
N° Siret :		
Code NAF :		
Montant sollicité		
Durée		
Client PRO éligibles		
Entreprise créée depuis 5 ans au minimum	OUI	OK
Note Entité Titulaire Bâle II à titre particulier entre 1 et 6	OUI	OK
Cotation Banque de France comprise entre 1+ et 5+ ainsi que la cote 0	OUI	OK
Indicateur dirigeant égal à 000	OUI	OK
Client à jour de ses dettes fiscales et sociales	OUI	OK
Inexistence d'une inscription aux fichiers FCC et FICP	OUI	OK
Dossier réglementaire à jour ayant fait l'objet d'une révision annuelle	OUI	OK
Le secteur d'activité fait l'objet d'une restriction au niveau du schéma délégataire	NON	OK
Critères complémentaires pour l'éligibilité		
Procédure de sauvegarde ou RJ/LJ	NON	OK
Présence d'impayé pour la relation à titre professionnel ou particulier	NON	OK
Statut douteux (note X) pour la relation à titre particulier	NON	OK
Financement éligible		
Le montant du crédit est compris entre 1 500 € et 40 000 € et n'excède pas 100 % du montant HT de l'investissement hors BFR	OUI	OK
Souscription ADE CNP (2234D)	OUI	OK
DOSSIER ELIGIBLE : OUI		
Maximum 2 Crédits Express par année civile peuvent être octroyés à un même client le tout dans un encours ≤ à 80K€		



Quelles dépenses sont finançables en Crédit Express VERT ?

Investissements matériels

CRÉDIT EXPRESS PRO « RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »



*Isolation thermique des locaux, calorifugeage des réseaux de chaleur, dispositif de traitement de l'air avec double flux, double ou triple vitrages isolants dans les ateliers ou bureaux, dispositif de gestion automatisée de l'énergie, ..
Dans le cadre d'investissements multiples les investissements verts doivent représenter 70% du prêt accordé*

CRÉDIT EXPRESS PRO « ENERGIES RENOUVELABLES »



*Installation d'unité(s) d'énergies renouvelables liée(s) au bâtiment(s) :
chaudière à bois, solaire thermique ou photovoltaïque, mat éolien,
remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur, ...*

CRÉDIT EXPRESS PRO « MOBILITÉ VERTE »



*Acquisition de véhicules propres : Véhicules de tourisme ou utilitaires
électriques, hybrides, GPL ou GNV
Bornes de rechargement et travaux d'installation des bornes*

CRÉDIT EXPRESS PRO « TRANSITION D'ACTIVITÉ »



*Travaux et acquisition de matériel lié à l'activité avec pour finalité de réduire les
consommations énergétiques et/ou de ressources naturelles (ex. variateur de
vitesse, robots agricoles)*



Investissements et dépenses immatérielles :

- Frais d'étude
- Achats de services liés à l'optimisation des bâtiments ou d'un parc de véhicules
- Dépenses liées à des bureaux d'étude ou d'ingénierie
- Mise en œuvre de labels et de certifications

Quelle variante produit utiliser sous DEFI pour les Crédits Express VERTS ?

CRÉDIT EXPRESS PRO « RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »



CRÉDIT EXPRESS PRO « ENERGIES RENOUVELABLES »



CRÉDIT EXPRESS PRO « MOBILITÉ VERTE »



CRÉDIT EXPRESS PRO « TRANSITION D'ACTIVITÉ »



Selection Produit

Sélection de crédit d'équipement

Client *: ECO LOGIC

Emprunteur *: AIBEZOIN JEAN

Catégorie emprunteur *: Artisan

Objet commercialisé *: Véhicule à usage professionnel

Obj. règlementé *: Véhicule à usage professionnel

Produit national *: CREDIT EXPRESS PROS MOBILITE VERTE

Produit régional *: MyC EXPRESS MOBILITE VERTE - MyC

Montant *: -- Sélectionnez un produit --

☐ Crédit syndiqué

☐ Crédit cofinancé

4 Crédits Express Verts

- CREDIT EXPRESS PROS MOBILITE VERTE
- CREDIT EXPRESS PROS RENOVATION ENERGETIQUE
- CREDIT EXPRESS PROS ENERGIES RENOUVELABLES
- CREDIT EXPRESS PROS TRANSITION D_ACTIVITE
- PRET A IMPACT SOCIAL ENTREPRISES
- PRET A IMPACT ENVIRONNEMENTAL ENTREPRISES
- PRET RENOVATION ENERGETIQUE
- PRET ENERGIES RENOUVELABLES
- PRET MOBILITE VERTE
- PRET TRANSITION D'ACTIVITE
- PRET DECOLLAGES PRO
- CREDIT RELAIS MLT

Annuler Valider

Objectif de 10% de production
de crédits MLT en Green



Assurer le suivi de notre part de
financement **GREEN** :

- ✓ Les crédits entrant dans le champ de la gamme **GREEN** doivent **impérativement** être saisis sur la variante DEFI dédiée.
- ✓ Choisir le produit régional MycPRO

1. Le crédit Express Vert
2. Le partenariat EDE (*Economie d'Energie*)
3. Le rôle du Chargé d'Affaires Pro



Quelques données chiffrées



Marché de la rénovation
énergétique⁽¹⁾

(1) Étude de l'ADEME publiée en juin 2021



Des entreprises disent ne pas
disposer des ressources et
compétences humaines pour
mener à bien des projets de
transition énergétique



Certificats d'Economie
d'Energie



Des PME souhaitent un
accompagnement personnalisé
pour faire des économies
d'énergie

Quels sont les besoins de nos clients Pros ?



Stabiliser leur résultat,
en réduisant leurs
dépenses énergétiques



Améliorer leur image
auprès du marché (RSE) et
répondre aux **contraintes**
réglementaires



Profiter des aides et
subventions favorables à la
rénovation énergétique



Préserver la valeur
de leur patrimoine
professionnel



Explosion du coût de l'énergie

- Passage du prix de gros de l'électricité de **50€ / MWh** en janvier 2021 à **222 € / MWh** en décembre 2021 puis à **700€ / MWh** au cours de l'été 2022



Durcissement de la réglementation

- **Décret Tertiaire** : obligation pour les entreprises ayant des locaux à usage tertiaire > 1000 m² de baisser drastiquement leur consommation d'énergie à horizon 2030, 2040 et 2050.



Aides et incitations fiscales

- Des subventions qui encouragent de plus en plus à la rénovation énergétique : > **4 Mds** de budget pour les **Certifications d'Economie d'Énergie**

Pourquoi un partenariat avec EDE ?

Rappel de nos ambitions:

Sur le marché des Professionnels,

- ❑ Prendre une position de leadership sur le marché de la rénovation énergétique en systématisant les propositions clients
- ❑ Être un **acteur bancaire de référence** de la transition énergétique avec une posture d'experts
- ❑ Accompagner la **transformation de nos clients**. Ambition : accompagner **1 client sur 3** dans son diagnostic de transition
- ❑ **Financer** la transformation.



- **Opérateur spécialiste de l'efficacité énergétique**
- Fondé en 2007 à Paris
- Détenu à 98% par La Poste Courriers et Colis depuis 2019
- 350 employés à date
- Accompagne 20 000 projets de rénovation énergétique des entreprises par an
- Couvre toute la France métropolitaine et la Corse



EDE : Un accompagnement qui répond à des attentes fortes de nos clients



Nos clients Pros sont souvent peu à l'aise sur la thématique de l'efficacité énergétique : législation mouvante, subventions complexes, multiplicité des intervenants...

L'offre d'ECONOMIE d'ENERGIE repose sur 3 piliers



**Etat des lieux et
identification des
travaux prioritaires**

*EDE effectue un **état des lieux**
du bâti et de l'appareil de
production du client pour identifier
les **travaux prioritaires** à
réaliser*



**Recherche d'aides /
subventions et
collecte**

*EDE identifie les **aides**
éligibles et se charge de la
collecte des Certificats*
d'Economie d'Energie*



**Mise en relation avec
des bureaux d'étude
partenaires**

*En cas d'éligibilité au **décret
tertiaire** ou souhait de **certification
ISO 50 001**, EDE met en relation le
client avec des bureaux d'études
partenaires spécialistes de ces
thématiques*

Concerne
quasi
exclusivement
le marché des
Entreprises

Le ciblage des prestations ECONOMIE d'ÉNERGIE

Eligibilité et exclusions

L'ensemble des clients Pros est éligible aux prestations d'Economie d'Énergie, quel que soit le secteur d'activité

☐ Indices d'éligibilité à des aides : utilisation d'énergies fossiles, bâtiment anciens, process industriel

Exemples :



- Métiers de bouche : boulangerie et pâtisserie (four, machine à froid), pizzeria (four)...
- Artisans ayant un parc machine important (ex : garage, imprimerie)
- Les clients ayant un bâtiment ancien pouvant nécessiter une rénovation, ou des équipements énergétiques à renouveler

☐ Exclusions : montant de travaux < 10K€, bâtiment non chauffé, nouveaux bâtiments, photovoltaïque, mobilité

Le modèle économique

Un modèle équilibré et incitatif pour le client

Quels avantages et quels coûts pour nos clients?

- ☐ **Prestation EDE gratuite** pour nos clients
- ☐ **Commission d'apport d'affaires** sur les aides collectées (eq. 3% du montant des CEE, soit en moyenne 300€ pour un montant de travaux de 50K€)

Quels avantages et quels coûts pour la CEGEE ?

- ☐ **Financements (prêts Green)** grâce à l'identification du besoin en amont
- ☐ Augmentation de la satisfaction client en répondant aux besoins stratégiques de nos clients
- ☐ Fidélisation de nos clients
- ☐ Paiement à EDE de 1 500€ /mois par la CEGEE*

* montant dégressif jusqu'à 1000€ selon le nombre d'établissements adhérents

Un parcours accessible en agence et depuis l'espace web



Côté Chargé d'Affaires, une prescription aussi simple...qu'un Lead **MON**EXPERT !

The diagram illustrates the Caisse d'Épargne digital ecosystem, centered around a 'CAISSE D'ÉPARGNE' logo. It features a grid of service tiles, each with an icon and a label. The tiles are interconnected by lines, indicating a networked system. The services include:

- Assurances Ent. et Agri/Viti** (Green umbrella icon)
- TPE Santé** (Blue smartphone icon)
- 3x4x Oney proxi** (Green hand holding coin icon)
- Fidélité FID PRO / CEboostFID** (Blue hands holding coin icon)
- E-commerce** (Green shopping cart icon)
- Epargne Salariale et Retraite** (Purple Euro symbol icon)
- Titres de services / Avantages RH** (Yellow card icon)
- Joinly (E-Cotiz)** (Red heart icon)
- Location Longue Durée** (Purple car icon)
- Affacturage / FlashFactures** (Red Euro symbol icon)
- Économie d'énergie** (Green lightbulb icon)

The 'Économie d'énergie' tile is highlighted with a red border. The entire ecosystem is part of the 'Encaissement en proximité' (Proximity Cashier) initiative.

Côté Client, une prise de rendez-vous possible en selfcare depuis le portail CE ou le site partenaire



Votre Caisse d'Épargne à vos côtés

Economie d'énergie : nous pouvons vous aider

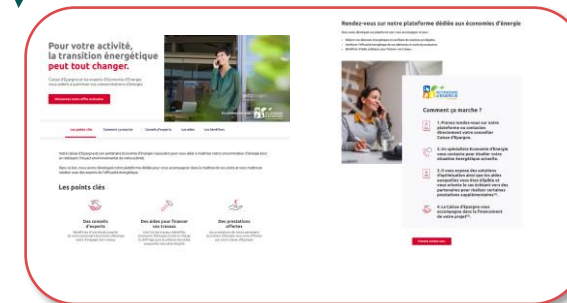
La Caisse d'Épargne et les experts d'Economie d'Énergie vous accompagnent pour vous aider à optimiser vos dépenses d'énergie.

En savoir plus

gettyimages
© 2019/2020

Énergie
Énergie
Énergie

Le client est redirigé vers une page web dédiée



**Prise de Rdv sur le site du
partenariat par le client**
(site co-brandé CE x EDE)

[illegible]

Le parcours client

La prise en charge du client par EDE

Après le Lead Monexpert ou la prise de RDV sur le site partenaire par le client...



Un **expert** EDE appelle le client pour **un 1^{er} entretien « découverte »** (état des lieux, identification travaux prioritaires et éligibilité aux aides) sur le créneau fixé par le client

Envoi d'un **compte-rendu d'entretien** au client (avec le conseiller en copie)

Si le client est prêt à réaliser des travaux :

Sur base des devis de travaux, estimation des CEE et **signature convention** entre client et EDE

Le client signe ses devis de travaux et les fait réaliser

Une fois les travaux terminés, transmission par EDE du dossier de demande des CEE **puis versement de la subvention** au client

Privilégiez le Lead pour rester informé

1. Le crédit Express **Vert**
2. Le partenariat EDE (*Economie d'Energie*)
3. Le rôle du Chargé d'Affaires Pro

Le Rôle du Chargé d'Affaires

Sensibiliser nos clients, détecter les besoins, orienter..



Sujet de la transition qui concerne tous nos **clients professionnels** : **systematisation** de l'approche des enjeux environnementaux

Application systématique **d'un « filtre green »** dans toutes les étapes concernant les entretiens dirigeants



Le Rôle du conseiller de clientèle Professionnel

L'entrée en matière, sensibiliser à travers quelques questions

Exemples de questions d'entrée en matière

Entrée en matière

« 70% de nos clients, quelque soit le secteur d'activité, se disent préoccupés par le réchauffement climatique et attentifs aux initiatives prises par les entreprises avec lesquelles elles sont en relation. »

- ☒ En ce qui vous concerne, partagez vous les mêmes préoccupations ?
- ☒ Etes-vous concernés par les ZFE dans votre zone d'activité? Le cas échéant, avez-vous un ou des véhicule(s) adapté(s)?
- ☒ Avez-vous pu mesurer l'impact de votre entreprise sur la consommation d'énergie ?
- ☒ Votre entreprise a-t-elle déjà réalisé un audit ou une étude énergétique ?
- ☒ Vous considérez-vous comme suffisamment informé sur vos obligations en matière de mobilité, de transition énergétique ?
- ☒ Avez-vous des projets en matière de mobilité douce? D'économie d'énergie? Production d'énergie verte ?
- ☒ Etes-vous informé de toutes les aides et financements existants afin de vous accompagner?

Le rappel des essentiels :

- ❑ Tous nos clients Pros...et Part sont concernés par la transition énergétique
- ❑ Les enjeux de cette transition sont également des opportunités
- ❑ Il convient d'accompagner nos clients sur leurs besoins de transition énergétique
 - En faire un sujet récurrent lors des entretiens (préparation)
 - Proposer nos solutions de partenariat et de financement
- ❑ La traçabilité des financements « VERTS » éligibles est essentielle

A votre disposition dans la rubrique des commerciaux :

CRÉDITS EXPRESS PROS VERTS

Objets finançables avec nos Crédits Express Pros Verts

Mai 2023

CRÉDITS EXPRESS PROS VERTS

Support de mise en marché

Mars 2023

Direction du marché des Professionnels, Agriculture, Viticulture et Associations de Proximité

LHEBDO
PRO

CREDITS EXPRESS PROS VERTS

Liste des pièces justificatives à produire

Mars 2023

Mise en marché de la Gamme des Crédits Express Pros Verts

LHEBDO
PRO

Votre actualité...



Mise en marché de la Gamme des Crédits Express Pros Verts

à compter du mardi 23 mai 2023

LHEBDO
PRO

Votre actualité...



Partenariat



**ECONOMIE
d'ÉNERGIE (EDE)**

Je sair faire !

GRILLE ELIGIBILITE		CLIENT Pro		Repéré Pro
express pro vert		Crédit express pro vert		
Nom de l'entreprise :				
N° CCE :				
Code NAF :				
Montant sollicité		Client PRO éligibles		
Durée		Entre 5 ans au minimum	OUI	OK
Entreprise créée depuis 2 ans au minimum		Entre particulier entre 1 et 6	OUI	OK
Note Entrée Titulaire Bâle II à titre professionnel entre 1 et 6 ou NIE entre 1 et 12		entre 1+ et 5 + ainsi que la cote 0	OUI	OK
Le secteur d'activité fait l'objet d'une restriction au niveau du schéma délégué		en régime de crédit	OUI	OK
		aux fichiers FCC et FCP	OUI	OK
		fait l'objet d'une révision annuelle	OUI	OK
		d'une restriction au niveau du délégué	NON	OK
		Comptes éligibles pour l'éligibilité		
Le montant du crédit est compris entre 1 500 € et 40 000 € et n'excède pas 100 % du montant HT de l'investissement hors BFR		regarde au RULJ	NON	OK
		à titre professionnel ou particulier	NON	OK
		la relation à titre particulier	NON	OK
Souscription ADE CNP (2234D)		Financement éligible		
		1 500 € et 40 000 € et n'excède pas l'investissement hors BFR	OUI	OK
		6 CNP (2234D)	OUI	OK
DOSSIER ELIGIBLE :		OUI		
Maximum 2 Crédits Express par année civile peuvent être octroyés à un même client le tout dans un encours ≤ à 80K€			ELIGIBLE :	OUI
				hée civile peuvent être octroyés à un même client